LE CYCLE PASSERELLE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un dispositif d'accompagnement à la reconversion professionnelle des agents du Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour qui ?



Les personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale sélectionnés par leur académie

Pour quoi faire ?



Intégrer le corps des attachés d'administration de l'Etat par détachement

Pour quels postes ?



Dans les services académiques ou dans des établissements publics locaux d'enseignement.

Pour quel objectif ?



Capitaliser sur leurs connaissances du système éducatif et favoriser la mobilité entre les corps.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION A L'IRA DE NANTES POUR LES PERSONNELS SÉLECTIONNÉS ?

Phase 1 : Fondamentaux et outils essentiels

Du 22 septembre au 17 octobre 2025

Phase 2 : Approfondissements, retours d'expériences

Du 02 mars au 27 mars 2026

Phase 3 : Co développement – Ateliers managériaux – Ouverture

Du 08 juin au 19 juin 2026

LES SIX GRANDS DOMAINES DE FORMATION À L'IRA

- La conduite de l'action publique
- La gestion des ressources humaines
- Juridique, droit, réglementation
- Le pilotage des ressources
- Le management
- Communication et transition numérique

LE STATUT DES PERSONNELS LORS DU PARCOURS

Pendant le parcours de formation, les personnels sélectionnés bénéficient du statut de **stagiaire de la formation continue.**

Ils demeurent placés sous l'autorité du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (MENJ)

Les stagiaires sont suivis par un « **référent Passerelle** » identifié au sein de leur académie de rattachement.

Ils sont rémunérés par le MENJ, et les questions concernant leur situation sont adressées au MENJ par le biais du référent.

Passerelle, c'est :
Une approche par compétences professionnelles
Des solutions pédagogiques variées et innovantes
L'expertise de l'IRA en ingénierie de formation